

Avis sur le projet du PLU de Petit-Bourg

madly.moutoussamy@laposte.net

ven. 06/07/2018 22:03

A :dadt <dadt.dadt@ville-petitbourg.fr>;

Madame Le Commissaire Enquêteur

Le projet du PLU prévoit l'installation de 2 golfs, l'un à Pointe-à-Bacchus, l'autre à Pérou-Caféière. Or, ces constructions vont entraîner de façon **irréversible et irrémédiable** :

- Une fragmentation et une réduction de l'espace naturel forestier à forte valeur écologique,
- Un morcellement et une réduction de l'espace agricole,
- Une atteinte environnementale à des espaces relevant du Conservatoire du Littoral.

De plus, rien ne permet de supposer que ces projets présentent un intérêt économique et général pour la population, bien au contraire.

C'est la raison pour laquelle, je me prononce contre les projets des 2 golfs.

Je vous demande, Madame Le Commissaire Enquêteur, de bien vouloir consigner mon avis, dans le registre d'enquête publique du PLU de Petit-Bourg.

Sincères salutations,

Madly Moutoussamy